L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS
MARDI MATIN, 18 AVRIL.

Spectacles, Bals, &c.

NOUVEAU
JOCKEY CLUB DE LA LOUISIANE.
COURSES DE PRINTEMPS, 1882,

Quatrième Jour, Mardi 18 avril.

Premiere course—Boston Club Stakes; pour chevaux de deux ans. Entrée $ 5 p.p.; $250 ajoutées par le Boston Club; $200 au premier arrivant; $50 au second. Le vainqueur des Wi[...] stakes portera 5 livres additionnelles. Distance à parcourir: 5 furlongs.
1. Applegate Bros, b. c. Athlete par Imp. Highlander, dam Athlena.
2. Geo W Wintz b. c. J. V. Guiliotte, par Ten Broeck, dam Paris Belle.
3. Wm Lakeland, ch. f. Ella, par Great Tom, dam Catalina.
4. Morris & Patton, b. c. Krupp, par [illegible] dam Hayti.
5. M. T. Browning, b. f. Vi[...], par [...] dam Maggie.
Seconde course—Coupe de Howard, handicap; de tous âges; $50 l'entrée p. p.; $600 ajoutées par C. T. Howard; $500 au premier arrivant; $100 au second. Distance à franchir: deux milles un quart.
1. W. L. Cassidy, b. h. Bideau, par Imp. Lexington, dam Lady Motley.
2. B. Bourdelon, br. g. Moulton, par John Morgan, dam Queen of the West.
3. Applegate Bros gr. h. Bowling Green, par Tom Bowling, dam Gertrude.
4. Applegate Bros, ch. g. Glasgow, par War Dance, dam Ida Dickey.
5. Morris & Patton, b. g. Fellow Ping, par Longfellow, dam Platina.
6. J. W. Loud, ch. f. Lilla Schenkmyer, par Waverly, dam Adam Chisheom.
7. W. J. Browning b. g. Ill, par Melbourne, Jr. dam par Uncle Vic.
Troisième course—Steeplechase; handicap pour tous âges; $250 de prix, $200 au premier arrivant, $50 au second. Trois chevaux au plus, appartenant à différents individus, sont inscrits pour cette course. Conditions, les mêmes que pour les précédents handicaps.

Cinquième Jour, Jeudi, 20 Avril.

Premiere Course.—Course de vente pour chevaux de tous âges; $250 de prix; $200 au premier arrivant; $50 au second. Chevaux inscrits à vendre $1000; ils porteront leurs poids propres; pour $700, il sera accordé 10 livres; pour $500, 15 livres; pour $250, 20 livres. Tout surplus du montant à la crié de la vente, sera divisé entre le second arrivant et le fonds des courses. Distance à franchir: un mille un quart.
Seconde Course.—$300 d'enjeu; handicap pour chevaux de tous âges; $250 au premier arrivant; $50 au second. Conditions les mêmes que celles du précédent handicap. Partie liée d'un mille.
Troisième Course.—Enjeu: $250; handicap pour chevaux de tous âges; $200 au premier arrivant; $50 au second. Conditions, les mêmes que celles des précédents handicaps. Distance à parcourir: un mille et demi.

Sixième Jour, Samedi, 22 Avril.

Premiere Course.—"Cottrill Stakes," pour chevaux de tous âges; entrée: $15 p p; $150 ajoutées; $300 pour le premier arrivant; $50 pour le second; M. Wm. Cottrill ajoutera à l'enjeu une coupe en argent évaluée à $650; le vainqueur de la course Pickwick devra porter 7 livres additionnelles. Distance à franchir: un mille et demi.
1. Geo. W. Wintz, gr. f. Anglia, par Virgil, dam Lag.
2. Geo. W. Wintz, b. f. Mamie W., par King Lear, dam Mermot.
3. Applegate Bros. ch. f. Lizzie McWirter, par Enquirer, dam Ceterie.
4. John Gryer, ch. g. Warrington, par War Dance, dam Mamie F.
5. T. W. Hestmead, F. Lina, par Pat Malley, dam Mary L.
6. Wm. Lakeland, ch. c. Babcock, par Buckden, dam Ethel Sprague.
7. B. Bourdelon, b f. Effie H., par Pat Malley, dam Penelope.
8. Morris & Patton, ch. g. Apollo par Ashtead or Lever, dam Rebecca T. Price.
9. W. T. Browning, b. f. Nellie Archer, par King Alfonso, dam Flavia.
Seconde Course.—Course de consolation pour les chevaux battus; enjeu $50: $120 au premier arrivant; $50 au second. Aux chevaux battus une fois, il sera alloué un allégement de 5 livres; à ceux battus deux fois, 10 livres; trois, 15 livres. Distance à franchir: un mille.
Troisième Course.—Enjeu: $500; handicap pour chevaux de tous âges; $400 au premier arrivant; $100 au second. Conditions, les mêmes que celles des précédents handicaps. Distance à franchir: quatre milles.

Pour toutes les courses il faudra cinq chevaux inscrits ou plus. L'entrée sera gratuite pour toutes les courses où les prix seront fournis par les clubs. Il ne sera pas donné d'argent pour une course non contestée, dite "walk over."
Les membres sont priés de réclamer leurs insignes, 104 rue du Canal.
Les courses commenceront à trois heures et demie de l'après-midi. En cas de mauvais temps et d'ajournement des courses, une bannière sera hissée au-dessus de la Salle du Croissant, coin des rues Canal et St-Charles.

Insignes "Quarter-Stretch" pour la saison	$12 00
Insignes d'invitation	10 00
Insignes d'un jour	2 50
Admission sur les tribunes du Club	1 00

Accès libre au champ de course; entrée Chemin de Gentilly.

RÈGLEMENTS DE L'ADMISSION.
Aucune dame sans cavalier ne sera reçue sur les tribunes.
Les insignes d'invitation pour les non-résidents seulement, sont personnelles, et ne peuvent servir qu'aux personnes invitées.
Les insignes dites "Quarter Stretch" donneront, aux personnes qui en seront munies, accès à toutes les parties de la piste et du champ de courses.
Aucun simple billet d'entrée ne sera pas attaché les mêmes privilèges qu'aux insignes du "Quarter Stretch."
Les membres auront le droit de conduire sur les tribunes les dames qu'ils accompagneront.
Les dames accompagnées par des membres sont invitées à visiter la maison du club.
Il est positivement prohibé de fumer sur les tribunes.
Les dames et les messieurs sont priés de se mettre assis au moment des courses.
Les véhicules entreront par la porte du chemin de Gentilly; ceux des membres exceptés.
Il ne sera permis d'entrer par la porte du club qu'aux membres du club et aux dames qu'ils accompagneront.
Les insignes dites "Quarter Stretch" se procurent, 104 rue du Canal, ou sur le terrain des courses.
Les chars de la compagnie City et du Pont du Bayou, ainsi que ceux de la compagnie d'Orléans partiront de la station de Clay toutes les trois minutes pendant les courses.
Les pools se vendront dans le salon du club au Crescent Hall, coin des rues Canal et St-Charles.

Juges.
R. W. SIMMONS,
John A. Morris, W. J. [...]
A. P. Mason, [...] Conner,
J. L. Harris, [...]

Juges du temps.
W. B. Krumbhaar, Brooke Duvall.

Juges de la distance.
Thos. L. Airey, T. C. Herndon.

Comité de Réception.
S. H. BUCK, Président.
J. B. Lallande, C. W. Miltenberger,
N. D. Wallace, Octave Hopkins,
J. D. Port, W. F. Pinckard,
Frank Kennedy, Atwood Violett,
Wright Schaumberg, H. Charnock,
W. A. Bell, Geo. F. T. Michelle,
Gén. G. T. Beauregard, Jage V. M. Levy,
George Gordon, Walter I ell,
William Mehle.

Toutes les communications doivent être adressées à G. W. Nott, boîte fermée 739 de la Poste de la Nouvelle-Orléans.
R. W. SIMMONS, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire. 1 av—[...]

BUREAU DE PRÊTS.
OTTO SCHWANER,
17........RUE BARONNE........
ENTRE CANAL ET COMMUNE.
Près de la SALLE GRUNEWALD.

Avis d'Election.

Bureau du Shérif Civil,
De la paroisse d'Orléans,
Nlle Orléans, 12 avril 1882.

CONFORMÉMENT à une proclamation lancée par Son Excellence Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à la date du 8 avril 1882, m'ordonnant de convoquer une élection dans le Dixième District Représentatif de la paroisse d'Orléans pour remplir la vacance causée dans la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat par la résignation de W. B. Lancaster, qui était le Représentant du Dixième District Représentatif de la paroisse d'Orléans.
Avis est donc donné par le présent qu'une élection aura lieu, suivant la loi No 66 de la Session extraordinaire de 1877, MARDI, 25 avril 1882, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans le Dixième District Représentatif de la paroisse d'Orléans, dans le but d'élire un Représentant du dit District à la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat pour remplir la vacance causée par la résignation de W. B. Lancaster, ex-représentant du dit District.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12avril—au 25

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,

Au No 77 de la rue de la BOURSE
ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.

Consultations de 2 à 3 heures, en [...] et en [...]

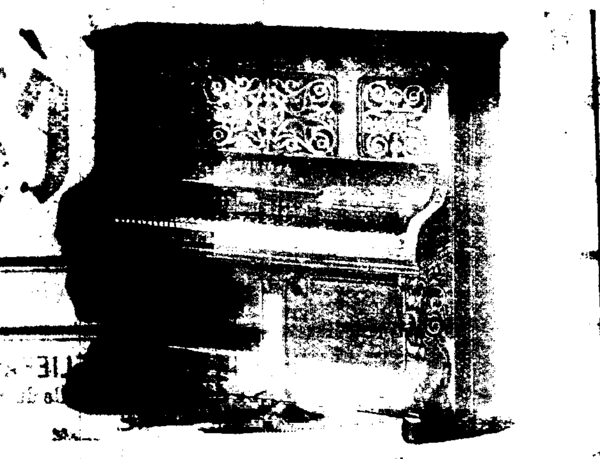

QUELQUES MOTS AU SUJET DE PIANOS.

Bien peu de personnes savent les pianos qu'il faut acheter. Un grand nombre disent qu'elles préfèrent un piano importé parce que leurs mères et leurs grand'mères en avaient. Ce qui, il y a cent ans, était considéré un beau piano, serait, aujourd'hui, nommé une boîte en fer-blanc; ce qui plaisait à nos ancêtres, ne conviendrait pas à nos filles. La musique, plus que tous les autres arts, est progressive, et la différence qu'il y a entre l'épinette sur laquelle exécutait Mozart, et même Beethoven, est—comparativement à un piano-concert, le Chickering de nos jours par exemple,—aussi grande que celle entre un wagon-poste de nos aïeux et un char-palais Pullman d'aujourd'hui. Tandis que les fabricants européens s'en tiennent à leurs anciennes formes et échelles, les fabricants américains font des améliorations d'année en année. Les pianos américains seuls ont été améliorés et ont atteint un état de perfection qui ne peut être excellé. Les Américains obtiennent la durée par leurs plaques et leurs barres en fer, l'intensité du son par le diamètre de leurs cordes, la légèreté de touche par un mécanisme d'action, la vibration par l'agrandissement de la table d'harmonie. Si un piano a un mérite quelconque, les fabricants américains l'adoptent. Il n'y a pas de patente ni de droit de reproduction sur leurs instruments. Prenez, par exemple, les pianos Chickering de nos jours, et comparez-les avec tous ceux faits depuis cinquante ou soixante ans; ce progrès est très facilement démontré. De même, les pianos Mathushek ont des mérites patentés que nul autre piano ne possède. La table des marteaux est de fer, les trous sont entourés d'érable et les marteaux sont insérés dans l'érable, ce qui leur donne la solidité du fer, et les garde dans le ton quatre fois de plus que nombre d'autres pianos. Donc, il n'est pas engageant pour le public d'acheter des pianos français sur lesquels le gouvernement reçoit environ $100.00 de droits, si un piano à meilleur son, à meilleure apparence et plus durable peut s'acheter à $100.00 de moins. Je n'ai aucun préjugé contre les fabriques étrangères, et j'ai, moi-même, vendu un grand nombre de pianos importés, mais c'est à l'époque où les fabricants américains ne faisaient que des pianos carrés. Depuis que je suis dans les affaires, j'ai toujours cherché à n'avoir que de bons pianos et à les vendre à aussi bas prix que possible. En n'ayant que de bons pianos de première classe, je me suis fait une clientèle, citant avec orgueil les mille familles que j'ai pourvues de musique.

Respectueusement,

PHILIP WERLEIN,
135 rue du Canal.

M. et Mme Elie sont attachés au magasin.

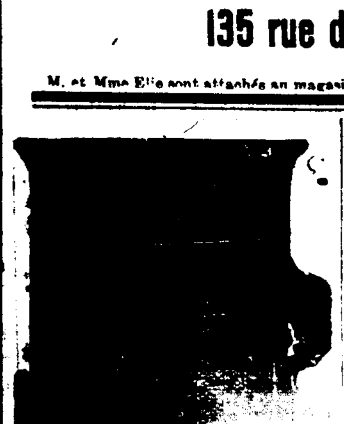

Pianos Pleyel
FABRIQUÉS PAR
PLEYEL, WOLFF & CIE,
DE PARIS.
Vendus exclusivement par
Louis Grunewald
127 RUE DU CANAL ET 18
RUE BARONNE.

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.
Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.
Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où vous serez certain d'obtenir aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.
Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-même.
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
31 sept—1an

VETEMENTS
—DE—
PRINTEMPS
—CHEZ—
GODCHAUX,
81 & 83 RUE CANAL.

Quartier-Général
—DES—
Jeunes garçons et des enfants pour les Vêtements.

Plus de 75 coupes nouvelles et spéciales comprenant nombre de pièces nouveaux qu'on n'a jamais été montrés en aucun endroit, et qu'on ne pourra trouver nulle part ailleurs en ville.
Notre assortiment de vêtements pour messieurs et jeunes gens n'a jamais été plus complet que maintenant et ne pourrait être surpassé au point de vue du goût et de la variété.
Notre [...] département de Linge fait [...] recommande.
Nous [...] choisi avec soin [...] étoffes américaines et [...]
[...] spécialité de la vente de beaux [...]
GODCHAUX,
[...] 81 et 83 rue du Canal.

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT,
Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,
Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles qu'il soit possible de trouver au Sud.
Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un an en avance de tous les meubles importés ici.
N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:
"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."
W. G. TEBAULT,
37 39 et 41 RUE ROYALE
au 31 nov

VINCENT
MICAS,
Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres
SAZERAC BRANDIES,
Seul propriétaire de l'Amer-Aromatique de
PEYCHAUD,
Agent pour les Champagnes
Duc de MONTEBELLO
ET
IMPÉRIAL COOK,
et importateur-général de liqueurs et vins fins. A vendre, en gros et en détail.
No 30 RUE CAMP,
—ET—
116 RUE COMMUNE,
NOUVELLE-ORLÉANS, Lne.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD
Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER.
provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dans la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et combattre ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerée à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien et on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Pour les enfants, par cuillerée à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.
Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et enfants de A. A. Peychaud, et recommandons comme un des meilleurs et des plus précieux Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup de cas pour contribuer à la rétablir.
Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.
Dr J. B. Gaudet, 188 rue Douane.
R. la Tenoy, M. D. C. Déléry, D M. P.
[...] Gondevinle, D. M. P.
[...] M. D. [...] rue St-Charles.
[...] Aimé Chastant, M. D.
G. Beard, D. M. P. Thos. Layton, D. M. P.
N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur la bouteille portent la griffe du fabricant.
6 déc—6 mois, D M J

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui [...] par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE E.
DE LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
SE FERA
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi, 9 MAI 1882.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.

Voyez la Distribution!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots d	1,000	5,000
20 Lots d	500	10,000
100 Lots d	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et à tous les bureaux de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,
S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Remarquez que
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de créditions pour clubs devront être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.
S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Henry Carstens vs Michael Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4301.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 20 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, O'Reilly, Aubry et Johnson et la London Avenue, et formant une portion du lot No 2 dans le dit îlet et mesurant 30 pieds de face à la rue Aubry sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.
2° Une autre portion de terre située dans le même îlet que celle ci-dessus décrite, étant une portion des lots Nos 4 et 2, dans le dit îlet et mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dites deux portions de terre et tous les droits, voies, servitudes et privilèges et dépendances qui y appartiennent. Le susdit morceau de terre forme une portion du grand morceau de terre acheté par Michael Donnelly de Jean A. S. Bonnet, conformément à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 14 jour d'avril 1866 et constitue la totalité des lots Nos 2 et 4 du dit îlet, conformément à un plan dressé par Castaing & Odlum le 26 juillet 1866, et déposé dans le bureau du dit notaire comme plan No 72, après avoir déduit des dits lots les portions suivantes du dit lot, jadis transférées par le dit Donnelly, à savoir:
1° Une certaine portion du dit lot No 2, commençant à l'extrémité la plus éloignée du lot No 8 au point où le dit lot No 6 touche le lot No 10 et s'étendant du dit point de départ à une distance de soixante pieds sur la ligne du fond des lots 6, vers la rue Aubry, puis à angles droits 10 pieds vers la rue Johnson, puis à angles droits 60 pieds vers la rue O'Reilly, puis à angles droits 10 pieds en arrière vers le point de départ.
2° Un certain petit morceau de terre deux (2) pieds de large sur 110 pieds de profondeur, formant la portion du lot No 4 plus près de la rue Aubry et ayant les dimensions ci-dessus indiquées.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 avril—18, 25, 2, 9, 16, 20 mai

J. Lincoln vs. St. James, Chapel African Methodist Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2215.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 20 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une certain terrain avec les bâtisses, etc, qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro cinquante-et-un, borné par les rues Derbigny, Dumaine, Roman et Bienville, deux des dits terrains étant désignés sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 1er mai 1840, déposé à l'étude de D. L. McCay, par les Nos 2 et 3 et mesurant chacun, un pied américain, 25 pieds de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, deux autres des dits terrains désignés sur le même plan par les Nos 15 et 16 et mesurant chacun un pied américain 25 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces et l'autre terrain est formé de la portion du fond des terrains désignés par les numéros 13 et 14, sur le même plan et mesurant 20 pieds sur la rue Roman, sur une profondeur de 54 pieds entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
18 avril—18, 25—mai 2, 9, 16, 20.

F. Thormahlen vs V. Gibson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 5008.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 18 avril 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré numéro soixante-sept, borné par les rues Espagne, Mandeville, Josephine et Solidarité, le dit terrain formant le coin des rues Espagne et Solidarité, et mesurant, plus ou moins, trente-deux pieds de façade rue Espagne, sur cent vingt pieds de profondeur et de façade rue Solidarité.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16mars—16 23 30 avril 6 13 18.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Thos Malley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 5516.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 6 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Joseph, Tchoupitoulas, Commerce et Julie, désigné par le numéro deux cent deux (202) sur un plan dressé par C. A. Hedin, ci-devant voyer, le 24 janvier 1863, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ci-devant notaire en cette ville. Le dit lot mesurant vingt-cinq pieds, cinq pouces et une demi-ligne de face à la dite rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de quatre-vingt-huit pieds dix pouces cinq lignes, entre lignes parallèles, le tout au pied américain. Ensemble avec quatre-vingt-quatorze actions de cent piastres chacune du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées à la dite propriété et garanties par hypothèque.
Acquis par le défendeur du demandeur conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, en cette ville, le 2 décembre 1874.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—Les acquéreurs devront fournir un billet pour actions (stock note) pour quatre-vingt (400) piastres échéant le 1er jour d'octobre 1882, et renouvelable suivant la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le reste comptant; les acquéreurs devront assumer toutes les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action (stock note) ainsi que les actions devront être identifiés avec ceux qui suivent, à savoir:
1° Hypothèque par P. Pecquet à la Banque des Citoyens de la Louisiane pardevant A. Boudousquié, notaire, le 31 décembre 1862.
2° Vente par la Banque des Citoyens de la Louisiane à Thomas Malley, conformément à un acte pardevant Félix Grima, notaire, en date du 2 décembre 1874.
3° Et avec les frais de l'acte de vente du shérif dans l'affaire ci-dessus.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 avril—5, 12, 19, 26, 2, 6 mai

Léopold J. Chasey vs Pierre Fradère

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3565.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 29 avril 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Poydras, Howard, St Paul et Girod, faisant partie du lot numéro sept sur un plan dressé par L. H. Pilié le 5 avril 1847, et désigné sous le plan No 101 du livre des plans de Félix Grima, notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesurant vingt-six pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Poydras sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.
Ensemble toutes les bâtisses, constructions, circonstances et dépendances du dit lot de terre droits et privilèges y attachés, sans exception ni réserve.
Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John Brandey suivant acte devant Amédée Ducatel, notaire, le trente et un mai 1867.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 mars—5, 12, 19, 26, 29 avril

John G. Ryan vs John Brohan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5580.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 29 avril 1882 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Triton Walk ou Delord, Julia, Philippa ou Dryades et Baronne, et désigné comme le lot No cinquante-deux, sur un plan dressé par R. Delord, voyer en date du 8 mars 1832, et déposé en l'étude de H. B. Stringer, ci-devant notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure vingt-trois pieds six pouces de face à la dite rue Philippa ou Dryades, sur une profondeur d'à peu près cinquante pieds sur la ligne du côté plus près de la rue Delord, d'à peu près cent quarante-huit pieds six pouces sur la ligne opposée vers la rue Julie, faisant face à une allée de quinze pieds de large et de trente-huit pieds de profondeur sur la ligne du fond faisant face à une allée de vingt-cinq pieds de large. Le tout d'après un plan annexé à un acte passé pardevant Wm. J. Castell, notaire, le 17 mai 1875. Étant la même propriété que le dit défendeur a acquise par achat comme suit, à savoir: dont la moitié mesure vingt-trois pieds six pouces de face à la dite rue Dryades sur quatre-vingt-deux pieds de profondeur, et à peu près trente-cinq pieds six pouces de largeur dans le fond de George Ryder, conformément à un acte passé pardevant Theodore C. Stark, notaire en cette ville, en date du 19 juin 1864, et dont l'autre moitié mesure trente-huit pieds de largeur sur la dite allée, de vingt-cinq pieds de largeur sur cent quarante-huit pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne vers la rue Delord, soixante-sept pieds et six pouces, plus ou moins, de profondeur sur l'autre ligne faisant face à la dite allée, de quinze pieds de largeur et à peu près trente-et-un pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond de George Ryder, par acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire en cette ville, en date du 21 avril 1856.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 mars—29—5, 12, 19, 26, 29 avril.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Leon Wartzier vs Martin Ziegler.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 1840—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan, à mon entrepôt, 69 rue de la Bourse, Deuxième District de cette ville VENDREDI, 21 avril 1882, à midi:
Un lot de meubles, etc, dans l'affaire ci-dessus enregistrée à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
N. V. VINET,
Constable 2me cour de cité.
11 avril 11 17 21

PLANT DE RIZ.

PLANT DE RIZ DE l'HONDURAS, qualité de choix,
GARANTI SANS ROUGE,
à vendre par
ERNST & CO.
Aux Nos 109 et 111 de la rue Julie.
1an—[...]

ANNONCES JUDICIAIRES.

AVIS LEGAUX.
AVIS.

A CEUX QUE CELA CONCERNE

SOYEZ avertis qu'en vertu de l'autorité conférée à l'Assemblée Générale de la Louisiane par l'Article 167 de la Constitution du dit Etat, une demande sera faite à ladite Assemblée Générale, à sa prochaine session régulière, par William McQuoid, Calvin H. Moore, et d'autres, résidant en Louisiane et citoyen de l'Etat, sous le nom et la désignation de "THE NEW ORLEANS LOTTERY COMPANY OF LOUISIANA," pour la concession d'une Charte ou privilège de loterie.
Le but de ladite compagnie qui se compose dudit William McQuoid Calvin H. Moore et de divers autres, résidant en Louisiane et citoyens de l'Etat, agissant en vertu de ladite charte ou dudit privilège, est d'établir une institution locale valable pour la vente de billets de loterie, de polices et de combinaisons, de devis et certificats, tels que des parties fractionnelles des billets ci-dessus, à des conditions et à des prix proportionnés exactement aux lots gagnants qui sortiront, et pour assurer la justice dans la distribution des dits lots gagnants.
Ladite compagnie aura son domicile dans la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane; elle aura un président des directeurs et tels autres officiers ou employés que les corporations organisées en vertu des lois de cet Etat ont habituellement; elle exercera les pouvoirs et sera soumise aux obligations qui sont accordées ou imposées par les lois et la Constitution de l'Etat, ainsi bien que par les articles de ses incorporations; elle possédera un capital de $1,000,000 représenté par 10 000 actions de $100 chacune, avec le droit de commencer ses opérations, en vertu de sa charte ou de son privilège, dès que $100,000 dudit capital seront souscrits et payés.
WILLIAM McQUOID et CALVIN H. MOORE
Pour eux-mêmes et leurs co-associés.
9 avril—9, 16, 23, 30, 7 mai

ETAT DE LA LOUISIANE
Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Dans l'affaire de la ville de la Nouvelle-Orléans demandant un décret d'hypothèque, de privilège, etc, sur une propriété du 5me district de Drainage.—No 5608.

APRÈS lecture de la pétition précédente, il est par le présent ordonné et décrété que les plusieurs parties nommées et désignées dans le tableau de la commission dont il est question et qui a été homologué de par un jugement de la ci-devant honorable Huitième Cour de District de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus intitulée, rendu le neuvième jour de novembre 1872 et signé le 13me jour du même mois, fassent savoir, dans les trente jours suivant la première publication de cet avis, les raisons, si elles en ont, pour lesquelles le dit jugement d'homologation et le jugement préliminaire en question dans la pétition ne devrait pas être réaffirmé et revêtu de sa force et de son privilège primitifs.
Il est de plus décrété que M. Meyer Gutheim soit nommé curateur ad hoc pour représenter dans l'affaire tous les défendeurs absents ou non représentés, et nommés dans les dits jugements; et que le dit curateur ad hoc reçoive une citation ainsi qu'une copie de la pétition pour la réaffirmation.
Nouvelle-Orléans, Lne, 21 mars 1882.
Signé, A. L. TISSOT, Juge.
Une copie exacte.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 mars—30, 1, 4, 7, 11, 14, 18, 21 avril

Avis spécial.

CONFORMÉMENT aux dispositions de l'Article 48 de la Constitution de la Louisiane, avis public est ici donné à tous ceux que cela concerne que MM. Thomas Jordan, Jose Lladó, J. E. Sros, E. F. Storehen, Armand Sala, Rodolphe Matos et autres de la ville de la Nouvelle Orléans et de l'Etat de la Louisiane, formant une association qui sera connue sous le nom de THE NEW ORLEANS AND SHREVEPORT CHARITABLE LOTTERY COMPANY, ont l'intention de s'adresser à l'Assemblée Générale à sa prochaine session, pour l'obtention d'une charte de Loterie, avec le droit et le privilège d'établir, administrer et maintenir des loteries en cet Etat et d'en vendre des billets, etc, conformément aux dispositions de l'Article 167 de la Constitution de la Louisiane, et aux lois faites et pourvues en pareil cas.
SAMBOLA & DUCROS,
Avocats des Pétitionnaires.
Nouvelle-Orléans, 28 mars 1882.
2 avril—1 mois et 4 jours

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles Lacome.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5524—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve [...] Lilly Lacome, exécutrice de la succession de dû défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour:
JAMES T. CLARK, Greffier.
16 avril—16, 20, 25

Succession de Wm. Stone et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2414—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
14 avril—14, 18, 23.

Successions de J. M. Steele et Marie Steele, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1592—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz administrateur de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 avril—9, 13, 18

Succession de G. W. Hampton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4901 Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 avril—9, 13, 18

DRS S. & D. DAVIESON,
7 - - rue des Remparts - - 7
NLLE-ORLEANS, LNE

Dr David Davieson,

M. R. C. S. LONDRES, M. D GIESSEN, NEW YORK.
Auteur du "Practical Observations on Nervous Debility", "Essay on Marriage", etc. Conférencier sur l'Anatomie, la Physiologie, etc., au Musée d'Anatomie de l'Etat du Missouri St-Louis Mo.
désire annoncer aux citoyens de la Nlle-Orléans et des environs qu'on peut le consulter jusqu'au 30 avril prochain, à son salon,
7 RUE DES REMPARTS, entre Canal et Douane.
Tous les jours de 10 a m à 3 p m et le soir de 6 à 9 heures.
Le Dr DAVIESON ayant adopté comme spécialité le traitement et la cure des
MALADIES DE NERFS,
a consacré des années à l'étude et aux recherches de cette branche de la science médicale qui a trait plus particulièrement aux maux causés par les folies ou les indiscrétions de la jeunesse ayant pour résultat des débilités nerveuses, physiques et mentales, et la perte de toute vitalité; ainsi que les fâcheuses habitudes acquises dans les meilleurs hôpitaux européens en même temps que les succès obtenus depuis des années en Europe et en Amérique lui permettent de garantir un
SOULAGEMENT A TOUS CEUX QUI SOUFFRENT
et qui le consulteront. Le Dr Davieson a été surnommé [...] dans ses
TRAITEMENTS PAR CORRESPONDANCE
Il est, cependant, préférable qu'une entrevue ait lieu, si c'est possible.
Le Dr DAVIESON appelle surtout l'attention des personnes qui se confient aux soins de charlatans ignorants, sur un fait: qu'ils ne font qu'augmenter leurs maux. Le médecin qui combine la profession et qui travaille intelligemment à la faire avancer dans l'intérêt de l'humanité en est le bienfaiteur; et la haute estime dont jouit le Dr Davieson auprès des médecins éminents, est une preuve que tous ceux qui s'adressent à lui peuvent avoir une FOI IMPLICITE EN UNE CURE PROMPTE ET PERMANENTE.
Le travail du Dr DAVIESON "Practical Observations" qui en est à sa 160me édition, sera recommandé comme un guide de valeur et sera obtenu gratuitement sur demande.
Le Dr DAVIESON peut être consulté au No 7 de la rue des Remparts, entre Canal et Douane, à la Nlle-Orléans, jusqu'au 27 avril, après quelle date son adresse sera au No 1707 rue Olive, à St-Louis, où il est domicilié depuis nombre d'années.
Heures de consultation à son bureau: de 10 heures a m à 3 heures p m, et de 6 à 8 heures p m. Le dimanche de 10 heures a m à 3 heures p m seulement.
19 'an—au 30 avril

Brasseries.

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
88, 86, 84 et 82 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis,
1er Sv—88 1 an. D M J

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
383.....RUE VILLERE.....383
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—88 1 an D M J

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES,
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus précoces. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, leucorrhée, etc. [...] et tous les désordres de la NATURE PRIVEE, traités avec l'usage de médicaments d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et rendues durables. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme sans douleur.
Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. La FEMALE REGULATING REMEDY du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations entièrement confidentielles et prix raisonnables.
Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept 81—1 an.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour cause de départ d'une propriété rue de l'Union, No 145.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 22 avril 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles.
Un lot de terre mesurant 16 pieds de face à la rue de l'Union sur 127 pieds 1½ pouces 5 lignes de profondeur entre les rues Urquhart et Girod. Ensemble une maison de trois chambres, cuisine double, une citerne de 1400 gallons, lieux d'aisance, puits et un joli jardin d'agrément.
Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit, en billets portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses pénales d'usage et un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acheteur.
Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire aux frais de l'acquéreur.
La taxe de ville pour 1882 est payée, celle de l'Etat pour la même année sera assumée par l'acquéreur. 16 avril—

Maison double rue Palmyre No 53.

No 4202—Succession de madame Victoria Garcia, épouse de Francis Escarageli.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 15 avril 1882, il sera vendu, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 9 mars 1882, la propriété suivante, savoir:
Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Palmyre, Commune, Roman et Prieur, mesurant 32 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions: Comptant.
Acte de vente par-devant Théophile Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur sur le prix d'adjudication pour garantir la vente. 11mars—11 18 25, avr 1 8 15

PAR ALBERT PAUL.

Propriété rue Ste-Anne, entre St-Claude et Tremé.

Jacob Weinfurter et als.
vs.
M. B. Weinfurter, épouse de F. Grégoire et son mari et al.—No. 4993, Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur.—MARDI, 18 avril 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 20 et signé le 27 février 1882, et de deux ordres signés le 7 et 15 mars 1882—
Un certain lot de terre situé dans le faubourg Tremé, désigné par le lot No 13, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, St-Claude et Tremé, le dit lot mesure 23 pieds 4 pouces de face à la rue St-Anne sur une profondeur de 68 pieds 10 pouces et 3 lignes d'un côté, et de 68 pieds 9 pouces sur l'autre côté, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions: Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
17mars—17, 25, 31—4, 11, 18 avril.

PAR W. I. HODGSON.

VENTE PÉREMPTOIRE.
Propriétés de choix dans le second District.
Résidence agréable à deux étages avec Magnifique jardin et terrain 62x475 pieds de profondeur.
Nos. 157 et 159 rue Dorgenois, entre Dumaine et St-Philippe.
Trois Résidences, Cottages de choix rue St. Philippe, entre Dorgenois et Broad.
A long Crédit—A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 29 avril 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu.
1° Cette belle et agréable résidence à deux étages, bien bâtie, recouverte en ardoises avec un large et magnifique terrain désigné par les Nos. 157 et 159 rue Dorgenois, entre Dumaine et St-Philippe (îlet borné par la rue Broad), dans le second district de cette ville, ayant une jolie façade, style Corinthien et contenant un grand corridor en bas et en haut, avec escalier en salle, et ayant en tout 14 chambres comprenant: salon double, bibliothèque, salle à manger, cuisine, chambre à repasser, et sept chambres à coucher avec cabinet, office, lieux d'aisance, chambre à bain, etc., avec le gaz et de beaux appareils à gaz dans toute la maison.
Le terrain est élevé et sec bien égoutté et mesure 61 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Dorgenois, sur une profondeur d'à peu près 475 pieds traversant tout l'îlet et ayant une façade à la rue Broad d'à peu près 75 pieds.
La cour de devant est admirablement et artistiquement ornée de parterres garnis de fleurs, le tout en briques cimentées; au côté, ainsi que sur le côté et à haies et une collection choisie d'arbustes, de plantes et de fleurs; la cour de derrière où le jardin est disposé en potager et en verger, contient une grande variété d'arbres fruitiers, savoir: 200 orangers, figuiers, abricotiers, néfliers, pêchers, pruniers et d'autres arbres fruitiers, des pacaniers des magnolias et d'autres arbres donnant de l'ombre, un berceau de vigne, etc. Le tout en plein rapport. Aussi 2 grandes caves, dépôts pour le bois et le charbon, buanderie, poulailler, basses-cours, etc. La propriété est dans un excellent état et parfaitement protégée dans ses moindres détails, c'est actuellement la résidence du juge Edward Abell, et elle n'est vendue que parce qu'elle est trop grande pour le propriétaire.
2° Trois jolies résidences en cottages, toutes recouvertes en ardoises, dans le même îlet et la rue St-Philippe, ayant de 4 à 6 chambres dans chaque corps, avec caves, hangars, etc., toutes en parfait état et constamment louées, et ayant chacune à peu près 32x160 de terre. Le tout d'après un plan que l'on pourra voir à la Bourse d'Encan, et toutes peuvent être visitées en s'adressant à l'encanteur.
Cette propriété est à proximité immédiate de deux lignes de chars aisées et revenant de la rue du Canal; le voisinage est tranquille et agréable. Voilà une occasion rare pour ceux qui désirent une propriété de maître remise dans le centre du Second District, avec tous les avantages de la ville.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie. 10 0/0 du prix devant être payé sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant James Bahey, notaire, No 162 rue Commune, aux frais de l'acquéreur, y inclus les taxes dues et exigibles en 1882. 16avril—16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE:
La résidence cottage en bois, No 76 rue Huitième, entre les rues Chippewa et Annunciation.
Succession Alexandre Gautier.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 3685.
A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 20 mai 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date du 11 avril 1882, pour le compte de la succession d'Alexandre Gautier, décédé, à l'encan, il sera vendu—
Un terrain de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District, de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Huitième, Neuvième, Chippewa et Annunciation, désigné comme le lot No 11 et mesurant 27 pieds 4 pouces de face à la rue Huitième sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une résidence cottage en bois à un étage, couverte en ardoises, connue sous le No 76 de la rue Huitième et ayant 6 chambres, cave, hangars, etc.
Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans, avec huit pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent sera requis au comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr. notaire, No 17 Place Commerciale, aux frais des acquéreurs y compris les taxes dues et exigibles en 1882.
1avr—16 23 30 mai 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.
Contenu d'un Magasin de Graines.
Graines de Légumes et de Fleurs.
Vitrières, Comptoirs, Coffre en Fer, Bureaux
Meubles de Bureau.
Succession de Henry Haffner, décédé.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 5697.
SANS RESERVE. A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 19 avril 1882, à 10 1/2 heures du matin, sur les lieux, No 106 rue St-Charles, entre Perdido et Poydras, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 13 avril 1882, Dossier No 5697, pour le compte de la succession de Henry Haffner, décédé, à l'encan il sera vendu—
Un lot de graines de légumes et pour jardin comptoirs, vitrières, bureaux, coffre en fer effets mobiliers, conformément à un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
14 av—jusq 19 av

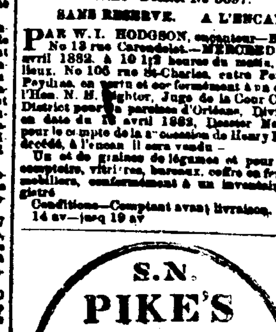

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
Distillé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
toutes les PREMIERES MAISONS de gros ou au vendent à la Nlle-Orléans.
déc 81—1 an

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 15 avril 1882.
OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A M A 1 HEURE P M.

LISTE DES MESSIEURS.

André, monsieur	La Belle Nicola Al Sig
Catesar, Al Signore Lelzna	Murat Jean Mr
Brard, monsieur Jr Pre	Oliva Sr D e Ricorda
Emile Jules, monsieur	Pesco Andrea Sig
Iguerio Hritrev, d g	Rizzuto Paolo Al Sig
Lahosa Pascal Mr	Thomassin Joseph Mr

LISTE DES DAMES.
Alliaud Emilie Mme
Girard D Mme Professeur
Louise Jeanne, épouse Lacoste Mme
W. L. McMILLAN,
Maître de Poste

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Diamants, Bijouterie.
Succession de Mme Sarah A. Hammond No 4703—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureaux 17 rue Carondelet, MERCREDI, le 19 avril 1882, à 10 heures et demie du matin, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, en date du 20 mars 1882, il sera vendu, à l'encan, à nos bureaux No 17 rue Carondelet entre Canal et Commune, la propriété ci-après décrite:
Deux bagues en diamant, une paire de boucles d'oreilles en diamants, une épingle en diamants, bracelets, cuillers, chaînes, montres, etc., appartenant à la susdite succession.
—ET—
A midi, le même jour, à l'entrepôt de la rue Church, entre Julie et Girod:
Les meubles et effets mobiliers de la susdite succession, le tout conformément à un inventaire déposé à la cour.
Conditions—Comptant avant livraison.
8 avril—8 9.15 à vente.

VENTE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE A L'ENCAN
De résidences et d'emplacements pour affaires.
Trois magasins rue Fulton et Front, près de la rue Poydras.
Deux magasins rue Dryades, faisant face au marché Poydras.
Résidences rue North Rampart, Carroll, Rousseau et autres rues.
Lots et îlets pour bâtir à long crédit.
Succession de John Irwin.
No 4342—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 22 avril 1882, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus, le 10 mars 1882, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur et terrains ci-suivante, à savoir:
1° Trois lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Front, Gravier et Poydras et désignés par les lots Nos 9, 10 et 11 qui se touchent et mesurent comme suit:
Le lot No 9 mesure 21 pieds 3 pouces de face à la rue Front, 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Fulton, 118 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 8 et 117 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 10. Le lot No 10 mesure 21 pieds à peu près de face à la rue Front, 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Fulton, 117 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 9 et 117 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 11.
Le No 11 mesure 21 pieds 3 pouces de face à la rue Front, 23 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Fulton, 117 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 10 et 116 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 12.
Les améliorations sur les dits lots comprennent trois magasins en briques à trois étages bien bâtis, traversant le dit îlet de la rue Fulton à Front, et désignés par les Nos 38, 40 et 42 rue Fulton, et Nos 37, 39 et 41 rue Front, maintenant loués à MM. Schmidt & Ziegler.
2° Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Carroll et Carondelet, désignés par les lots Nos 8 et 9 qui se touchent et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 8 mesure 19 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Carroll sur 63 pieds 9 pouces de profondeur avec l'usage d'une allée dans le fond du lot No 9, 3 pieds de large se reliant à une autre allée 3 pieds 11 pouces de largeur s'ouvrant sur la rue Carroll.
Le lot No 9 mesure 19 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Carroll, sur 60 pieds 9 pouces de profondeur avec le privilège des deux allées ci-dessus décrites.
Ensemble avec les dits lots il sera vendu deux autres lots plus petits, désignés aussi par les lots Nos 8 et 9 qui se touchent dans le fond du lot No 10 et qui mesurent à peu près 9 pieds de face à la plus grande allée commune ci-dessus mentionnée sur à peu près 23 pieds 11 pouces de profondeur avec privilège de l'usage de la dite plus grande allée qui s'ouvre sur la rue Carroll.
Les améliorations sur les dits plus grands lots 8 et 9 comprennent sur chaque lot, une résidence en briques à deux étages avec cave et demi corridor avec salle et deux étages désignés par les lots 1 et 2 rue Carroll. Cette propriété se loue à $25 par mois par chaque corps de logis. Ils font face à la Werlein Hall et touchent le fond du Santini Cotton Offices coin Perdido et Carroll.
3° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Rampart, Thalie et Melpomène, formant une portion de deux lots Nos 1 et 2, dans l'îlet No 1 d'après un plan de A. S. Phelps, voyer et ingénieur daté du 5 février 1846 et déposé en l'étude de Jules Mossy un acte en cette ville, le dit lot ou portion de terre mesure à peu près 43 pieds de face à la rue Dryades sur à peu près 96 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent deux bâtisses en briques à trois étages pouvant servir de magasin au rez-de-chaussée et de maison de résidence à l'étage supérieur et dans le fond. Ils sont vis-à-vis du marché Dryades et sont désignés par les Nos 402 et 404 Dryades. Le No 402 Dryades est loué à M. J. L. Moore, à raison de $40 par mois et le No 404 Dryades à M. Samuel Marx à raison de $25 par mois.
4° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne Canal et Douane mesurant 21 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue des Remparts sur à peu près 52 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec un morceau contigu à celui-ci, dans le fond et mesurant 25 pieds de largeur sur la ligne attenant au dit fond sur 26 pieds de profondeur. Les améliorations sur la dite propriété comprennent une résidence en briques à trois étages et demi désignée par le numéro 19 Nord Remparts.
5° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Philippe, Jackson et Tchoupitoulas. Le dit lot forme le coin des rues Rousseau et Philippe et mesure 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Rousseau, sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur et de façade à la rue Philippe et entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en briques à étage et sur le coin des rues Rousseau et Philippe, une cuisine en bois à un étage, curie et puits.
Le terrain est très haut et le local excellent pour remises ou écuries. Cette propriété est louée à M. Owen Cahill.
6° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Harmony, Pleasant, Chestnut et Coliseum. Le dit lot est désigné par le No 14 sur un plan de B. Buisson voyer, en date du 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Felix Grima, notaire, et mesure 31 pieds de face à la rue Harmony sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage avec trois chambres et galerie de côté, cuisine et désigné par le No 196 rue Harmony. Loué au mois.
7° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Foret, Locust, Philippe et Première, désigné par le lot No 14 et mesurant 32 pieds de face à la rue Foret, sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois et cuisine à un étage et à deux corps de logis, trois chambres à chaque corps. Loué au mois.
8° Quatre certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow, Clio et Erato, désignés par les Nos 2, 3, 4 et 5, sur un plan de Louis H. Pilié voyer, en date du 21 octobre 1867 et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Clara, sur 128 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur. Loués au mois.
9° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Thalia, Melpomène, Clara, et Willow, désigné par le No 17 formant l'encoignure des rues Thalia et Clara, mesurant 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Thalia sur une profondeur et façade sur la rue Clara de 96 pieds entre lignes parallèles.
10° Un certain îlet de terre, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Nouveau Canal, Alexandre, Murat et Ulloa, subdivisé en 15 lots et mesurant ensemble à peu près 390 pieds de face vers la rue Nouveau Canal, à peu près 300 pieds sur la rue Alexandre, à peu près 315 pieds sur la rue Ulloa et 87 pieds sur la rue Murat, bien situé pour un jardin ou une vacherie. Le chemin coquillé de l'Avenue Carrollton et le pont ne sont qu'à trois îlets de là.
11° Treize lots de terre faisant bien près des trois quarts de l'îlet No 538 dans le Premier District de cette ville, bornés par le chemin coquillé du Nouveau Canal, les rues Dorgenois, Broad et Venus. Ces lots sont désignés par les numéros 1 à 13, sur un plan de Dunbar, ingénieur civil, en date du 17 juillet 1847, en l'étude de L. Hermann, alors notaire en cette ville.
12° Tous les droits, titres et intérêts (s'il y en a) à la succession, du dit John Irwin, a et dans ces îlets ou portions d'îlets de terre désignés et décrits sur les livres de taxes de ville comme suit:
L'îlet No 490 borné par les rues Broad, White, Melpomène et Thalie.
L'îlet No 481 borné par les rues Erato, Thalia, Dorgenois et Broad.
L'îlet No 491, borné par les rues Broad, White, Erato et Thalia.
L'îlet No 469, borné par les rues Calliope, Quatorzième, Cambronne et Jefferson.
Termes et conditions de la vente—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 7 pour cent par an de la date de la vente, avec la clause de non aliénation et la clause pénale de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Les améliorations doivent être assurées pour leur valeur et les polices transférées au porteur des billets. Le tout doit être garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue. Les acquéreurs devront assumer en plus de leurs adjudications le paiement des taxes sur les dites propriétés dues et exigibles durant l'année 1882 et un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente par devant W. J. Castel, notaire, No 37 rue du Camp, aux frais des acquéreurs.
21mars—21 25—1 8 15 16 21 22 avril

Propriété améliorée formant l'angle des rues Sauvage et Fortin, et l'angle des rues Sauvage et Maurepas.
Succession de P. Chabert, épouse de G. A. Hyver.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 5,338.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, le 6 mai, 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un décret de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 mars 1882 dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 139 dans l'îlet borné par les rues Sauvage, Fortin, Maurepas et Encampment, sur un plan de C. A. de Armas, en date du 19 décembre 1859, déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville; le dit terrain forme le coin des rues Sauvage et Fortin, et celui des rues Sauvage et Maurepas. Il mesure 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face sur chacune des rues Maurepas et Fortin, sur 159 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et de face rue Sauvage.
Acheté par le dit G. A. Hyver, de Mmes Couthiot et Rousset, par acte enregistré le 30 octobre 1871.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er avril—1, 8, 15, 22, 29—6 mai.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

LES MEUBLES LES PLUS RICHES ET LES PLUS DISPENDIEUX

Qui aient jamais été faits par SIEBRECHT, BARJON, MALLARD et à Paris, comprenant

Ameublements Victoria, pour chambres à coucher, en bois de rose, avec de belles armoires à glace.
Ameublements Victoria, en acajou pour chambres à coucher, avec belles armoires à glace.
Bois de lit, en acajou, richement sculpté, le seul qu'il y ait en ville ayant coûté $1000, fait à Paris.
Deux ameublements pour salon, en bois de rose, recouverts en soie brocatelle vert et or.
Ameublement de salle à manger en bois de rose.
SECRETAIRE BOULE.
Beaux chandeliers en bronze.
Bibliothèque ou Vaisselier chêne antique.
Grande armoire en acajou, avec glace au centre, avec portemanteaux des deux côtés.
Pendule en bronze, très antique, sujet Don Quichotte.
Pendule de bronze et Urnes.—Statues en bronze et autres bronzes.
Six grandes Glaces françaises, épaisses, grandeur extra, pour dessus de cheminées et encadrements.

MEUBLES DE VESTIBULE.
Six armoires à glaces, (glaces françaises épaisses.)
Tables de centre égyptiennes, Pouffes de salon, Jardinières, Chauffeuses, Brocatelle soie, Tables en marqueterie riche, Bibliothèque, Ouvrages des auteurs les plus célèbres, Statuettes en biscuits, Porcelaines de Saxe, Appareils à gaz riches, Tapis Velours, Toiles cirées, Plaqué anglais et français épais, et autres articles de valeur qu'il serait trop long à énumérer.

PEINTURES A L'HUILE.
Jardinières par Titien. Marine par Claude Lorrain et Salvator Rosa, La Fuite en Egypte par Zachetelli, Vue de Florence (l'original) par Sguerini, La Madone de Murillo, La Cléopâtre de Guido et plusieurs autres Tableaux de valeur, peints par les maîtres les plus célèbres et dont la liste serait trop longue à donner.
—AUSSI—
Table de Billard Brunswick et accessoires.
Machine cylindrique à lustrer le linge, importée de Hambourg.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau 46 rue Royale—MERCREDI, 19 avril 1882, à 10 1/2 heures précises du matin, il sera vendu pour cause de départ. No 212 rue Royale, entre Dumaine et St Philippe, le contenu de la dite résidence, comprenant les articles ci-dessus mentionnés.
Conditions—comptant avant livraison. Un dépôt sera demandé aux acquéreurs.
N. B.—Les meubles sont très riches et de grande valeur venant des manufactures de Siebrecht, de Mallard de Barjon et de Paris. C'est une occasion unique pour ceux qui désirent se procurer des meubles magnifiques à prix réduits, de pareils articles ne sortant plus des manufactures du jour. 15 avril
On pourra visiter tous les jours le mobilier, etc.

RUE REMPARTS.

Coin des rues nord-est Remparts et Bienville.
Une résidence élégante et complète pour famille.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale, SAMEDI, le 22 avril 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles rue St. Charles, entre Gravier et Commune.
Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bienville, Conti et Basin, mesurant 33 pieds à pouce de face à la rue Remparts sur une profondeur et façade à la rue Bienville de 128 pieds 1 pouce et 4 lignes, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une résidence élégante et bien finie à deux étages avec mansarde couverte en ardoises, entièrement remise à neuf avec des matériaux de premier choix, et ayant au rez de chaussée qui est élevé à plus de 5 pieds du sol, un corridor spacieux avec entrée à vestibule et escaliers, un salon double avec manteaux de cheminée en marbre blanc, salle à manger, vaisselier, cave, office et bal[...] dans le fond, au second étage 5 chambres à coucher avec manteaux de cheminée en marbre, cabinets, lingerie, chambre à bain, lieux d'aisance à l'anglaise, balcon recouvert rue des Remparts et Bienville et 2 chambres à coucher avec 5 cabinets dans la mansarde, appareil à gaz dans toute la maison, sonnettes dans toutes les chambres, tuyaux d'eau chaude et d'eau froide pour les chambres à coucher. Dans le fond du terrain et faisant face à la rue du Bassin, un bâtiment en briques, à deux étages et couvert en ardoises contenant cuisine chambre à coucher écurie et lieux d'aisance; 2 caves d'une contenance d'environ 4000 gallons, au-dessus de la chambre à bain, dans la maison principale, un réservoir en fer d'une contenance d'environ 1000 gallons, cour pavée en pierre, jardin, etc.
Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de 1 à 2 ans, en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou d'une partie. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes de l'année 1882, et devra assurer les bâtisses pour un montant égal à celui des billets fournis, remboursera les primes d'assurance non expirées, et faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant des enchères au moment de la vente. Le vendeur se réserve le droit et le privilège de livrer à l'acquéreur les bâtisses vers le 15 juin 1882, sans payer de loyer.
Les visiteurs sont admis de midi à 2 heures.
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur. 15 avril

ATTENTION! LAITIERS ET JARDINIERS.

Ilet de terre dans le Troisième District avec résidence et grande écurie.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, No 46 rue Royale—SAMEDI, 22 avril 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune:
Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District, de cette ville, étant la totalité d'îlet compris entre les rues Dolhonde, Warsaw Law et Bruxelles et l'Avenue St-Bernard, et mesurant au pied américain, 143 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Bruxelles 191 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue St Bernard, 248 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Dolhonde 320 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Warsaw, et 320 pieds de face à la rue Law.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises ayant au premier étage une galerie de face et en arrière une grande et une petite chambres et cabinet et au second étage 2 grandes chambres et galerie devant, cave, lieux d'aisances, etc, en outre une grange avec accommodations pour 80 à 100 vaches.
Termes et conditions. Moitié comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets d'acquéreur, portant hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du paiement des dits billets ou une partie. L'acquéreur devra avoir les bâtisses assurées pour un montant égal aux billets fournis et la police transférée au porteur des billets, assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1882 en sus du prix de son adjudication et de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente, pardevant W. A. Bienvenu, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 avril—

MEUBLES DE MÉNAGE, ETC.
Succession de Benjamin Conyers.
No 5,643—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—VENDREDI, 21 avril 1882, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au No 46 rue Royale, entre Douane et Bienville, en vertu d'un décret de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 avril 1882, pour le compte de la susdite succession.
Un vaste assortiment de meubles de ménage, de valeur, etc.
Conditions comptant, sur livraison.
9 avril 9 11 15 21

Actions de banque, actions d'assurance et actions de la Bourse au Coton.
Succession de Benjamin Conyers.
No 5643—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 22 avril 1882, à midi et demi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 8 avril 1882, pour compte de la succession ci-dessus, les actions suivantes, savoir:
90 actions Mechanics & Traders Insurance Company.
95 actions Crescent Insurance Company.
50 actions Banque du Canal.
1 action de la Bourse au coton de la Nouvelle-Orléans.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication et avant le transfert qui sera fait aux acquéreurs immédiatement après la vente.
9 avril—9, 11, 15, 18, 21, 22